

BIBLIOTHEQUES, ENSEIGNEMENT ET EDUCATION PERMANENTE.

Situation des bibliothèques par rapport aux musées.

En mai 1968, le Comité national belge du Conseil international des musées (ICOM) organisait un important colloque sur le thème « Le musée et son public », colloque dont les actes viennent de paraître et constitueront certainement un guide pour la politique culturelle belge en fait de musées. Pour qui se préoccupe des relations établies par les institutions culturelles avec le grand public, la lecture de ce volume permet de mesurer la différence profonde entre la situation des musées et celle des bibliothèques à cet égard. Pour les musées, les problèmes sont clairement définis et ont déjà reçu des solutions. Ces solutions valent ce qu'elles valent et il ne fait pas de doute qu'elles sont susceptibles d'améliorations, mais elles existent.

Or, pour les bibliothèques, il n'y a pas si longtemps que les bibliothécaires se sont rendu compte qu'ils avaient la responsabilité de faire connaître au grand public le patrimoine dont ils avaient la garde, et encore, à l'heure actuelle, je ne suis pas sûr que tous les bibliothécaires en soient convaincus ; dans notre pays, ce n'est guère que depuis les années 20 que ce souci de vulgarisation s'est manifesté, entre autres par l'organisation d'expositions temporaires. Et c'est la première fois aujourd'hui, du moins à ma connaissance, qu'une journée d'étude réunit des spécialistes de l'éducation et de la bibliothéconomie, pour définir les problèmes que pose la vulgarisation du patrimoine ; et quant aux solutions, on peut dire que presque tout reste à faire en ce domaine.

Les réflexions qui vont suivre sont le résultat d'une expérience de six années de travail au Service éducatif de la Bibliothèque royale et, selon la formule consacrée, j'ajouterai qu'elles n'engagent que leur auteur.

Mon exposé comportera trois parties : quelles sont les possibilités qu'offrent les bibliothèques sur le plan de la promotion de la culture ? Quelles sont les réalisations à citer à leur actif dans ce domaine ? Quels sont les projets qui mériteraient d'être réalisés à court et à moyen terme ?

Le projet des bibliothèques publiques sortant du cadre de cette journée, seuls seront examinés ici les problèmes éducatifs en rapport avec les bibliothèques scientifiques ou de recherche et avec les bibliothèques de conservation, les unes en tant qu'instruments de connaissance, les autres en tant que conservatoires de notre patrimoine culturel. Il est à remarquer que ces deux

catégories de bibliothèques se fondent parfois dans une certaine mesure, comme c'est le cas, par exemple, pour certaines bibliothèques universitaires, qui sont évidemment, par vocation, des bibliothèques de recherche, mais qui possèdent aussi parfois d'importants fonds de manuscrits et d'imprimés anciens.

Ressources des bibliothèques de conservation.

La présence de collections précieuses de documents anciens ou de documents originaux dans les bibliothèques de conservation confère à celles-ci un caractère muséologique et leur responsabilité éducative est évidente. Ces collections débouchent sur le domaine de l'histoire du livre, domaine passionnant s'il en est, susceptible d'intéresser toutes les couches sociales de la population, mais qui est resté jusqu'ici trop peu connu du grand public. Je ne prendrai pour preuve que le domaine de la miniature et vous citerai en exemple l'admiration naïve dont témoignent de nombreux visiteurs, qui me confessent : « Ah ! je n'aurais jamais cru qu'il pût avoir tant d'art dans une si petite surface ». Ce qui est caractéristique et étonnant, ce n'est pas le jugement en soi, qui est fort pertinent, mais c'est le fait qu'il s'agisse d'une révélation, d'une véritable découverte, et ceci évoque immédiatement un autre problème, celui de la diffusion des arts dits mineurs, auxquels s'attache un préjugé défavorable, le terme *mineur* étant compris comme signifiant « qui est de moindre importance », alors qu'il désigne simplement des arts de moindre diffusion. A vrai dire, l'ignorance de la miniature par le grand public n'a pas de quoi nous surprendre, si l'on pense à la place dérisoire que lui consacrent les grands ouvrages de vulgarisation sur l'art.

L'enluminure reste évidemment le plus beau sujet de vulgarisation pour les bibliothèques, mais il en est d'autres, qui ont un retentissement culturel tout aussi grand, et que je voudrais évoquer ici.

Et tout d'abord, l'histoire de notre écriture occidentale. C'est un domaine que, généralement, on abandonne sans contexte aux spécialistes, aux paléographes. Pourtant, rien n'est plus simple que de donner la notion de l'unité de l'écriture occidentale, depuis l'époque mérovingienne jusqu'à nos jours, par la simple comparaison de quelques manuscrits s'échelonnant du VIII^e au XV^e siècle. Et pourquoi n'encouragerions-nous pas nos grands élèves et, d'une manière générale, le public, à déchiffrer un page d'un manuscrit gothique ? A ce propos, ne serait-il pas souhaitable d'inscrire, au programme de l'un ou l'autre cours de culture générale de l'enseignement secondaire, l'étude de l'alphabet gothique — tout comme d'ailleurs, celle de l'alphabet grec ? Et l'on ne peut que regretter que l'étude de l'écriture gothique ait disparu du programme d'allemand... 80% de nos manuscrits antérieurs au XVI^e siècle sont en effet écrits en caractères gothiques.

Initier le grand public aux écritures anciennes, n'est-ce pas un moyen concret de lui donner la notion du travail de première main, du recours aux sources ? Et dans une politique d'épanouissement et de promotion de l'individu, ne devons-nous pas lui inculquer le souci d'établir, ou du moins de vé-

rifier par lui-même les faits, et ainsi lui permettre de se débarrasser de l'argument d'autorité ? Certes, je vois le danger d'une pareille initiative : c'est de former des demi-savants, qui feront de la pseudo-science. Mais même si l'on ne peut parer entièrement à ce danger chez certains, le profit de cette initiation à l'esprit scientifique sera tel chez la plupart, que nous ne pouvons pas y renoncer.

Un autre aspect de l'histoire du livre qui me semble singulièrement fécond, sur le plan culturel, c'est la notion d'unité et de continuité du livre manuscrit et imprimé : montrer que dans leur présentation, rien ne distingue les incunables des manuscrits du XV^e siècle ; montrer la période de transition, où le livre est à la fois manuscrit et imprimé — les incunables, enluminés à la main, et les manuscrits, illustrés de gravures — ; et comment progressivement, avec bien des hésitations et des repentirs, le livre imprimé a pris sa physionomie actuelle.

Faut-il parler de l'intérêt des collections de cartes et de plans anciens ? Les cartes et plans anciens sont à la fois beaux et utiles. Ils sont utiles à l'historien, au géographe, au géologue, au botaniste, au militaire et même à l'ingénieur. Dans certains cas, le contact avec les sources anciennes peut même présenter un intérêt tout à fait pratique. Le directeur du laboratoire d'hydrologie de l'U.L.B. m'a raconté que, lors de grands travaux entrepris dans la région d'Anvers, les terrassiers étaient tombés sur un ancien canal entièrement comblé, invisible à la photographie aérienne et qui ne figurait pas évidemment sur les cartes actuelles. La présence de cet ancien canal retarda les travaux de plusieurs semaines et fit perdre des centaines de milliers de francs à l'entrepreneur. Et pourtant, ce canal inattendu figurait très clairement sur un plan ancien conservé à la Bibliothèque royale. Faut-il rappeler que nous autres, anciens Pays-Bas autrichiens, avons eu la chance de posséder le général comte de Ferraris ? Et que, grâce à lui, notre pays fut décrit topographiquement, entre 1771 et 1778, en 275 feuilles au 1/11.520, dont la Bibliothèque royale possède un des trois exemplaires manuscrits et coloriés existants ? Ce qui est peut-être moins connu, c'est que, grâce à une entreprise éclairée de mécénat, les 275 feuilles seront bientôt toutes éditées en couleurs. Je pense en particulier aux ressources que ces cartes offriront aux instituteurs, qui pourront initier leurs élèves à la géographie historique, en leur montrant leur village, leur ville, tels qu'ils se présentaient il y a 200 ans ...

Plusieurs bibliothèques de conservation possèdent également une collection d'estampes et de dessins. Si le dessin jouit d'une certaine réputation auprès du grand public, la gravure, par contre, est un art inconnu et méconnu. Un préjugé défavorable s'attache à la gravure comme n'étant pas un produit authentique. Or, c'est un préjugé qu'il n'est pas difficile de vaincre, en présentant au public de beaux ensembles de gravures ; on l'intéressera tout d'abord en lui donnant quelques explications sur la technique de la gravure ; on lui montrera qu'en réalité, il n'existe pratiquement jamais deux épreuves absolument semblables ; il comprendra de lui-même ce que la gravure possède en propre et qu'on ne trouve dans aucune autre forme d'art : le caractère expressif de la ligne.

Je dirai enfin deux mots d'un type de documents dont je crois que la Bibliothèque royale est la seule dans notre pays à posséder des collections, à savoir les monnaies et les médailles. Ici à l'intérêt artistique propre à la gravure en médaille s'ajoute l'intérêt historique, institutionnel, iconographique, etc... Je pense, par exemple, à l'appoint que pourrait constituer, pour le cours d'histoire, une collection d'agrandissements de portraits d'empereurs romains d'après des monnaies ... Ici l'éducation du public peut contribuer indirectement au progrès de la science ; car les monnaies anciennes sont une des choses que l'on trouve encore assez facilement en Belgique. Et le visiteur à qui on aura décrit le patient travail d'inventaire et d'étude auquel se livrent nos collègues du cabinet des Médailles, ce visiteur se rendra compte que la pièce romaine qu'il a trouvée par hasard dans un labour a beaucoup moins de valeur en elle-même que dans le contexte des autres trouvailles du même genre ; et nous pouvons espérer qu'il nous fera part de sa découverte, qu'il nous permettra de l'étudier, de l'inventorier.

Avant de passer à la seconde catégorie de bibliothèques, les bibliothèques scientifiques, je voudrais encore signaler un autre type de bibliothèque de conservation, la bibliothèque nationale. On ignore trop souvent que le rôle d'une bibliothèque nationale, au sens étroit du terme, consiste à acquérir et à conserver toute la production imprimée du pays, sans distinction de qualité. Le plus souvent, la bibliothèque nationale est aidée dans cette mission par une mesure légale, qu'on appelle la loi sur le dépôt légal. En Belgique, cette loi n'ayant été votée qu'en 1965, le grand public en ignore encore le plus souvent l'existence. Il ignore tout aussi souvent que la Bibliothèque royale, qui est notre bibliothèque nationale, publie mensuellement la Bibliographie de Belgique, véritable inventaire de notre production imprimée.

Ressources des bibliothèques scientifiques.

Après avoir souligné l'intérêt que présentent pour le grand public les bibliothèques de conservation, nous examinerons maintenant le cas des bibliothèques scientifiques.

Pour n'être pas aussi apparent, le rôle éducatif des bibliothèques scientifiques n'en est pas moins important. Ce rôle consiste à faire connaître au grand public — même s'il n'est pas l'utilisateur de ces institutions — leur mission, leur organisation, leur fonctionnement. Que de problèmes bibliothéconomiques à évoquer, qui ont des retentissements universels. Citons par exemple les critères de sélection des ouvrages à acquérir, selon leur valeur scientifique, selon la langue dans laquelle ils sont écrits. Il intéressera certainement les visiteurs de savoir que, dans le domaine des sciences exactes et des sciences techniques, la moitié de la production mondiale paraît en anglais ; que le russe vient en deuxième position et ensuite, sur le même pied, le français et l'allemand. On pourra caractériser les différents types de classification et de catalogues ; expliquer le système suivi pour le rangement des livres dans les magasins ; comment on envisage de résoudre le problème crucial de la place. On fera prendre conscience du phénomène de l'explosion de la production imprimée.

mée et du problème connexe de l'accès à la documentation, en citant quelques chiffres qui laissent rêveur : par exemple, que le nombre d'articles paraissant annuellement, rien que dans le domaine des sciences exactes et techniques dépasse les deux millions ; que l'on estime que la masse de l'information double tous les dix ans dans le domaine de la littérature générale, tous les huit ans dans le domaine de la chimie, tous les cinq ans en électronique et tous les trois ans dans le domaine de la recherche spatiale. Si bien que le volume total d'imprimés qui existaient en 1960 aura quadruplé en 1980 ... On expliquera que pour s'adapter à cette évolution du monde moderne, les bibliothèques scientifiques recrutent des documentalistes, recourent aux techniques de l'automation et se transforment en véritables « centrales documentaires ». Bref, on tentera de montrer aux visiteurs l'envers du décor et, ce faisant, on initiera les visiteurs, surtout les jeunes gens, à leur futur métier de lecteurs. Ainsi, à leur action culturelle, les bibliothèques peuvent ajouter un résultat pratique.

Réalisations des bibliothèques sur le plan de la diffusion :

Manifestations temporaires ...

J'en ai terminé avec la partie de mon exposé qui concernait les *virtualités*. Venons-en maintenant aux réalisations à citer sur le plan éducatif. L'inventaire en est hélas ! vite fait.

La principale de ces réalisations reste l'organisation d'expositions temporaires et la publication des catalogues s'y rapportant. Les expositions temporaires constituent en effet un important moyen de faire connaître les richesses des collections et d'attirer l'attention sur les particularités de celles-ci. Il faut reconnaître que la Bibliothèque royale a joué un rôle de pionnier dans ce domaine. J'ai dit tantôt que les premières de ces manifestations remontent aux années 20. A cette époque, les catalogues, de dimensions modestes, consistaient en un simple inventaire des documents exposés. Petit à petit cependant se fait jour une tendance à donner plus d'importance aux notices descriptives des documents. Depuis 1960, la Bibliothèque royale a inauguré une luxueuse série de catalogues abondamment illustrés.

Il est néanmoins apparu que ces expositions ne bénéficiaient pas de la diffusion voulue et ne touchaient qu'un public trop restreint d'intellectuels.

C'est pourquoi la Bibliothèque royale a demandé et obtenu, en 1964, la création d'un service éducatif, par le détachement de deux professeurs de l'Enseignement moyen, un de chaque rôle linguistique. A cette époque, où les différentes sections de la Bibliothèque royale étaient occupées à emménager, des anciens locaux de la place du Musée dans les locaux inachevés du boulevard de l'Empereur, il n'était guère pensable d'organiser d'autres manifestations éducatives que des expositions temporaires. C'est pourquoi, depuis près de six années, la principale activité du Service éducatif a consisté dans l'organisation matérielle de ces expositions. En même temps, il s'efforçait d'accroître

le rayonnement de celles-ci et il développait la fonction d'accueil à la Bibliothèque royale, en organisant des visites guidées, soit des expositions, soit de la bibliothèque elle-même. Tout cela évidemment existait avant lui, mais il a tenté de développer ces activités et de leur donner un caractère plus systématique. C'est ainsi, par exemple, que, depuis 1964, tous les établissements d'enseignement secondaire de Belgique sont régulièrement tenus au courant des activités de la Bibliothèque royale. Nous avons aussitôt reçu des demandes de visites guidées, preuve que l'intérêt existait. Nous avons même été obligés de fixer un âge minimum pour les groupes scolaires, non pas que nous pensions que l'art et la culture soient inaccessibles aux très jeunes gens, mais parce que nous n'étions pas en nombre suffisant pour faire face à un public de tout âge et que nous n'avions pas non plus la formation pédagogique nécessaire pour nous mettre à la portée, par exemple, d'enfants de moins de 12 ans. Je crois voir sourire d'ici mes collègues bibliothécaires, rien qu'à l'évocation d'un public primaire. Mais ce n'est pas parce que nous ne nous sentons pas capables d'intéresser de tout jeunes élèves à nos expositions, qu'il n'y a rien à faire pour eux. Et je suis persuadé qu'un instituteur aurait pu tirer une excellente leçon d'une visite guidée à l'exposition des manuscrits de Philippe le Bon. Je pense d'ailleurs qu'un instituteur aurait également sa place parmi nous, au service éducatif.

On a dit, lors du colloque sur le musée et son public, que le meilleur guide, pour des élèves, restait en fin de compte leur professeur. J'en suis également convaincu, mais c'est évidemment une solution peu pratique pour le professeur, qui est ainsi astreint à assimiler chaque fois le contenu d'une exposition différente. Je signale toutefois à mes collègues enseignants que nous organisons, du moins pour les principales expositions, des visites guidées publiques qui les aideront dans la préparation d'une visite éventuelle avec leurs élèves. Et qu'ils sachent que, dans ce cas, ils seront toujours les bienvenus, que nous ne nous arrogions aucun monopole dans ce domaine, et que nous sommes en outre à leur entière disposition pour tout renseignement complémentaire. Je crois que ce qu'il faut éviter, c'est de laisser les jeunes gens en groupe, livrés à eux-mêmes, sans préparation ou sans guide, dans une exposition ou dans un musée. Il faut également éviter d'envoyer des groupes trop nombreux aux expositions. Je ne sais s'il est possible de commenter une toile de Rubens devant un public de 50 personnes, mais une telle éventualité est d'office exclue lorsqu'il s'agit de miniatures ! Pour nos expositions, les groupes ne devraient pas dépasser un vingtaine de visiteurs. Il faudrait enfin encourager les jeunes gens à venir ou du moins à revenir seuls aux expositions. Et ici je voudrais citer en exemple l'initiative de certains professeurs, véritables pionniers dans le domaine qui nous occupe, qui envoyaient leurs élèves à une exposition, munis d'un questionnaire les forçant ainsi à sortir du rôle de spectateurs passifs. Ces professeurs ne se sont pas fait connaître, sans doute par discrétion, mais je me ferais un plaisir de m'associer à de pareilles initiatives. Je propose même, à titre expérimental, lors d'une prochaine exposition, d'organiser une visite guidée spécialement à l'intention des élèves, tous les mercredis après-midi, à une heure donnée. Evidemment, on me répondra que ce genre de mesures n'avanc-

tage en fait que les élèves de l'agglomération bruxelloise ... Et nous débouchons ici sur un problème beaucoup plus vaste, qui est celui de l'accès du public de province aux musées et aux expositions. C'est une question que traiteront, je le suppose, les orateurs ultérieurs et je ne m'y attarderai pas. Je me bornerai à constater un fait, à savoir que c'est le public qui doit venir au musée et non l'inverse ; nous ne pouvons pas envisager que nos expositions se tiennent successivement dans les huit autres chefs-lieux de province ; les expositions itinérantes ne sont possibles que pour des reproductions de documents et notre thèse, sur ce point, est que le contact avec le document original est indispensable pour provoquer l'intérêt culturel ou l'émotion artistique. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de rendre nos expositions le plus attrayantes possible, d'augmenter le nombre d'heures d'ouverture journalière et de multiplier les guides. Je sais aussi, pour avoir appartenu pendant dix ans au corps enseignant, combien il est difficile pour les professeurs de trouver les heures nécessaires pour des activités *extra muros*. Les programmes sont comprimés dans une année scolaire qui se rétrécit comme une peau de chagrin. Et, bien sûr, je ne conçois pas que l'on empiète encore sur les heures de travail scolaire. Mais peut-être ce temps pourrait-il être trouvé par une organisation plus judicieuse des loisirs des élèves et surtout une meilleure utilisation des périodes creuses de l'année scolaire. Quoi qu'il en soit, je suis convaincu que l'organisation de ces activités culturelles ne sera pas possible sans une collaboration étroite entre les enseignants et les institutions culturelles.

Si nous avons déjà noué des contacts nombreux avec l'enseignement secondaire, les rapports semblent plus difficiles à établir avec les mouvements d'éducation populaire et les cercles culturels. Or, nous sommes conscients de l'importance que revêt l'organisation des loisirs dans la civilisation actuelle. Mais dans ce domaine, je crois que les responsables de l'éducation permanente qui assistent à cette journée pourront nous faire d'utiles suggestions, en vue d'intéresser davantage les cercles culturels à nos activités éducatives.

... et action permanente.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'organisation des expositions temporaires représente pratiquement la seule activité des bibliothèques de conservation sur le plan de la vulgarisation du patrimoine ; et l'on ne peut manquer de regretter l'absence d'une action plus permanente et concertée. Et cela m'amène à parler des obstacles qui s'opposent à la réalisation d'un véritable programme éducatif dans les bibliothèques.

Le premier, c'est le manque de personnel et l'insuffisance des crédits. Seule, en effet, la Bibliothèque royale a été pourvue d'un service éducatif, dont le personnel est toutefois réduit au minimum : deux professeurs, à qui on a adjoint, au bout de cinq ans, un rédacteur et une dactylo ... Cela veut dire que, jusqu'ici, une grande part de l'effort de vulgarisation incombe encore à un personnel prévu pour d'autres tâches. En particulier, la rédaction des catalogues d'exposition mobilise toute une partie du personnel scientifique et

l'empêche de se consacrer à un véritable travail de recherche. Il apparaît avec évidence que la solution à ce problème consisterait à créer des services éducatifs partout où le besoin s'en fait sentir et à les doter d'un personnel et d'un budget adaptés à leurs tâches.

Un deuxième obstacle au développement d'activités éducatives dans les bibliothèques tient à la nature même des documents qu'elles conservent : les documents sur papier ou sur parchemin n'ont en effet pas été conçus pour être exposés de façon permanente. C'est là un fait que le public ignore bien souvent, mais qui n'en pas moins réel : les miniatures, les livres anciens, les dessins ne peuvent être exposés à la lumière naturelle et doivent être conservés à une température et à un degré d'humidité relative bien déterminés, qui doivent rester constants. Ajoutons-y les impératifs de sécurité et l'on conviendra qu'il est fort difficile de réunir toutes ces conditions de manière permanente.

Enfin, un troisième obstacle découle de la fonction des institutions qui conservent les documents, en l'occurrence des bibliothèques. C'est que les manuscrits et les imprimés doivent pouvoir être consultés, feuilletés, lus, étudiés par les chercheurs ..., ce qui n'est plus guère possible lorsque les documents sont sous vitrine.

Néanmoins, nous croyons avoir respecté ces impératifs de conservation et de consultation dans l'organisation, à la Bibliothèque royale, d'un musée du Livre, qui est appelé à devenir un de nos principaux moyens de diffusion sur le plan éducatif. Musée du Livre est une expression quelque peu pompeuse pour désigner ce qui sera une simple collection de documents représentatifs de l'histoire du livre, de l'époque mérovingienne à nos jours. Pour constituer ce choix, nous avons suivi deux principes.

Tout d'abord, nous avons renoncé à exposer les documents les plus précieux, les plus célèbres de notre fonds. Ils ne sont d'ailleurs pas très nombreux : deux ou trois cents tout au plus. Ce sont ces manuscrits qui ont figuré dans de nombreuses expositions, qui ont été abondamment décrits, qui sont constamment photographiés, reproduits. Le Conservateur en chef de la Bibliothèque royale dit souvent qu'ils ont plus souffert au cours des vingt dernières années que pendant les siècles précédents. Ils doivent donc être protégés pour l'avenir. Mais nous avons parié que dans les quelque 33.000 manuscrits que compte notre collection, il devait être possible de trouver une centaine de manuscrits, peut-être moins spectaculaires, mais qui n'en seraient pas moins des témoins importants et significatifs de l'histoire du livre. Faut-il dire que nous n'avons pas été déçus dans notre attente ? Quant aux trésors les plus précieux, rien ne nous empêchera de les montrer sous forme de reproductions photographiques ou d'ektachromes. Nous appliquerons le même principe aux imprimés, mais ici notre tâche sera facilitée par le fait que, pour certains d'entre eux, nous pourrions exposer des doubles.

Le second principe que nous avons suivi est qu'il fallait constituer deux séries différentes de documents à peu près équivalents. De cette manière, si

un document exposé au musée du Livre est demandé en consultation, nous pourrions le remplacer immédiatement par le document correspondant de l'autre série, et le principe de la priorité à la consultation sera respecté. En outre, au bout d'un certain temps, les documents d'une série seront remplacés d'office par les documents de l'autre série et de cette manière, les pièces ne seront pas exposées pendant un temps trop long. Nous avons pensé pouvoir inaugurer, à l'occasion de cette journée, la section « manuscrits » du musée du Livre, mais un défaut de fonctionnement du système de conditionnement d'air a retardé son installation. J'ajoute que nous comptons publier un catalogue des documents exposés au musée du Livre sous forme de planches, accompagnées d'une transcription et d'un commentaire didactique. Et nous avons la conviction qu'il sera possible de réaliser de même un musée de la Gravure, un musée de la Médaille, un musée des Cartes anciennes.

Je crois aussi que nous devons recourir aux techniques audio-visuelles. Il arrive de plus en plus souvent que des professeurs de rhétorique et de dernière année de l'enseignement secondaire nous demandent de montrer les installations de la Bibliothèque royale à leurs élèves à l'effet de les initier à leur métier de lecteurs. Mais il se fait que les bibliothèques ne sont pas non plus conçues pour être visitées et le passage des groupes dans les salles publiques dérange les lecteurs dans leur travail. Ici, la solution, c'est le tournage d'un film didactique sur la bibliothèque, film dont les copies pourraient être envoyées dans toutes les écoles de Belgique.

Conclusions.

Je crois qu'il est temps de conclure ce déjà trop long exposé. On nous annonce l'avènement d'une civilisation des loisirs, qui sera placée sous le signe de l'éducation permanente. Je pose la question suivante : quelles structures avons-nous mises en place ou avons-nous du moins prévues pour donner un sens concret à cette notion ? La réponse la plus optimiste est qu'il reste encore beaucoup à faire. Heureusement, je crois que les bonnes volontés ne manquent pas.

La première chose à réaliser, je pense, est une *coordination* des efforts. Je suggère donc que les responsables de tous les services éducatifs, non seulement des archives et des bibliothèques, mais encore de tous les musées et de tous les établissements scientifiques du pays s'unissent en une sorte de fédération et mettent en commun leurs expériences et leurs projets. Et le premier résultat concret de cette association devrait être la publication d'une revue commune à caractère didactique, abondamment illustrée, et qui bénéficierait d'une large diffusion. Une revue où chacune des institutions membres de l'association aurait l'occasion de présenter tel ou tel document, de mettre en valeur telle ou telle partie de ses collections, de décrire telle ou telle de ses activités, et où la place ne leur serait pas ménagée. Cette revue constituerait en même temps un inventaire permanent des musées et des institutions à caractère muséologique et un agenda permanent de leurs manifestations culturelles.

Je m'adresserai ensuite aux pouvoirs publics en leur demandant leur aide en vue d'une organisation efficace des services éducatifs, et enfin à mes collègues enseignants et aux responsables de l'éducation populaire, pour leur demander leur collaboration. Et cette aide et cette collaboration, je ne la demanderai pas au nom d'un concept abstrait comme l'éducation permanente, mais en vue d'un événement bien précis. En 1973, les bibliothèques s'apprêtent à fêter dignement le cinq centième anniversaire de l'introduction de l'imprimerie en Belgique. J'espère que, pour cette date, toutes les structures seront en place, tous les rouages fonctionneront, qui permettront de faire participer toutes les catégories du public à la célébration d'un anniversaire aussi important.

P. DUMON,
Professeur attaché au Service éducatif
de la Bibliothèque royale Albert 1^{er}.